

## Règles juridiques et responsabilités dans un projet BIM



Le recours au BIM (Building Information Modeling) marque une évolution dans les méthodes de travail traditionnelles d'une opération. Ces évolutions vont notamment impacter :

- le contenu et les conditions d'exécution des prestations nécessaires à la conception et à la réalisation du projet,
- les interactions entre les intervenants et leurs responsabilités respectives.

Comment les rapports contractuels entre les acteurs d'une opération menée en BIM doivent-ils évoluer ? Quelles sont les conséquences juridiques d'une opération en BIM ?

### OBJECTIFS :

Cette formation vous permettra de :

- Intégrer les spécificités juridiques BIM dans les contrats de conception et de construction des ouvrages
- Vérifier la conformité technique et réglementaire de la démarche BIM, dans le cadre des marchés publics
- Définir les méthodes d'échange qui assurent la limite des responsabilités juridiques de chaque acteur
- Identifier les impacts de l'utilisation du BIM sur les conditions d'exécution des missions

**RESPONSABLE DE STAGE :** Anne-Marie BELLENGER-BEAUD et Amélie BLANDIN, Cabinet Huet Bellenger Blandin

### PROGRAMME

#### FORMATION EN LIGNE

*A effectuer sur la plateforme de formation à distance du CSTB Formations en amont de la formation présentielle*

##### Module 0 :

- Prise en main

##### Module 1 :

- Le cadre général

##### Module 2 :

- Etat du droit du BIM

##### Module 3 :

- Pratiques contractuelles du BIM

##### Module 4 :

- Responsabilités en BIM

##### Module 5 :

- Le protocole ou la convention d'exécution BIM

#### FORMATION EN PRÉSENTIEL

9h-17h30

**Amélie BLANDIN et Anne-Marie BELLENGER-BEAUD,**  
avocates cabinet Huet Bellenger Blandin

##### Le BIM en phase de montage d'opération :

- modalités de passations des marchés
- caractéristiques des opérations
- compatibilité au code des marchés publics
- avantages et inconvénients pour les maîtres d'ouvrages

##### Le contrat BIM : les missions complémentaires

- contrats de droits privé et de droit public
- marchés de maîtrise d'œuvre
- marchés de travaux
- assistance à la maîtrise d'ouvrage

##### Les responsabilités des acteurs :

- notion de constructeur
- limites de responsabilités en BIM
- compatibilité aux missions de la loi MOP
- intégration des missions complémentaires

##### Le BIM en phase d'exploitation et maintenance :

- expression du besoin de la MOA
- données de l'exploitation et la maintenance
- DOE Numérique

##### La propriété intellectuelle en BIM :

- rappel des bases
- les œuvres dans la maquette
- la maquette numérique, œuvre protégeable



« Ce label est décerné par la Branche architecture. Les conditions de prise en charge de cette action de formation labellisée sont décidées par la CPNEFP des entreprises d'architecture et mises en œuvre par Actalians (OPCA PL) »

### LES PLUS DU STAGE

Formation en blended-Learning\* pour plus de flexibilité dans votre apprentissage

### PUBLIC

Maîtres d'œuvre : Architectes - BIM manager - Bureaux d'études et d'ingénierie - Ingénieurs de conception - AMO - Economistes de la construction

Entreprises du bâtiment

Maîtres d'ouvrage : Gestionnaires de patrimoine - Bailleurs sociaux Exploitants

### PRÉREQUIS

Aucun

### MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Formation en blended Learning\*
- Apports théoriques et méthodologiques

### MODALITÉS D'ÉVALUATION

Quizz collectif sur la théorie et auto-évaluation sur la pratique sur un cas d'étude

### DOCUMENTATION REMISE

Livre « Le BIM sous l'angle du droit », CSTB

### INFORMATIONS PRATIQUES

Dates 2018 :

- **Session 1 :** Parcours à distance à partir du 15 janvier  
Présentiel 13 février (L)
- **Session 2 :** Parcours à distance à partir du 1er juin  
Présentiel 26 juin (P)
- **Session 3 :** Parcours à distance à partir du 8 juin  
Présentiel 4 juillet (L)
- **Session 4 :** Parcours à distance à partir du 21 septembre  
Présentiel 11 octobre (P)
- **Session 5 :** Parcours à distance à partir du 16 novembre  
Présentiel 6 décembre (P)
- **Session 6 :** Parcours à distance à partir du 22 novembre  
Présentiel 19 décembre (L)

**Durée :** environ 11 heures

- Parcours de formation à distance d'environ 4 heures

- 1 jour en présentiel (7h)

**Horaires en présentiel :** 9h-17h30

**Lieu :** CSTB Paris (P) ou Lagord (L)

**Tarif :** 990 €

**Tarif Architectes :** 490 €

net de taxes à Paris et HT à Lagord, déjeuner inclus

### VOTRE CONTACT

Roxane HONORÉ

☎ 01 40 50 28 61

✉ [cstb-formations@cstb.fr](mailto:cstb-formations@cstb.fr)

CETTE FORMATION EST DISPONIBLE EN INTRA, NOUS CONSULTER

\* **Blended-Learning :** La formation alterne cours en ligne via un SPOC (Small Private Online Course) dédié et formation présentielle. Ce dispositif, souple et innovant, permet un apprentissage adapté au rythme de chaque apprenant de même que la possibilité d'aménager soi-même les temps d'enseignement pour la partie en ligne.